

Médecin-conseil: Bruxelles (temps partiel)

Vous êtes médecin et recherchez un nouveau défi intellectuel, tout en étant prêt(e) à exercer un métier qui a un impact significatif et vous offre un excellent équilibre vie professionnelle et vie privée?

Postulez chez nous, à la CAAMI, une exception dans le monde des mutuelles, qui grâce à sa petite taille et son statut fédéral peut choisir de privilégier la relation à l'individu, que ce soit nos affiliés ou notre personnel.

Le médecin-conseil joue un rôle-clé, partageant son temps entre consultations, confronté(e) à une large gamme de pathologies, et tâches administratives, telles que le suivi des dossiers médicaux et de l'incapacité de travail, l'utilisation de l'expertise médicale pour les accords médicaux INAMI et la contribution aux décisions de politique de santé.

Quel profil cherchons-nous?

- **Vous devez obligatoirement être de nationalité belge, suisse, ou d'un pays de l'UE.**
- Vous êtes titulaire **d'un master ou d'une licence en médecine**. Une spécialisation en médecine générale, en médecine du travail, en médecine des assurances ou toute autre spécialisation médicale est un atout mais pas un prérequis.
- Vous aimez vous plonger dans **les pathologies complexes et la législation sociale**.
- Intéressé(e) par un travail dans un cabinet médical, vous recherchez une **proximité avec les affiliés**. Avec une solide **expérience clinique**, vous êtes apte à suivre la santé de nos affiliés, à évaluer leur droit à une intervention, tout en étant attentif à leur histoire et leur situation, et à déterminer ce qui est le mieux pour eux. Vous utilisez de vos connaissances médicales pour prendre **des décisions médicales**, les justifier et les transmettre de façon claire et diplomatique.
- Vous aimez assurer **l'accompagnement des personnes en incapacité de travail** dans leur parcours vers la guérison et la reprise de travail ou la ré intégration.
- Vous avez envie de développer **votre expertise** pour déterminer le besoin de recouvrement de soins de santé.
- Vous êtes **un(e) bon(ne) communicant(e)**, pouvant fonctionner dans une équipe pluridisciplinaire (médecins-conseils, paramédicaux et assistantes médicales) en toute transparence.
- Vous partagez vos connaissances et évaluations médicales **avec vos collègues** et vous les aidez à se développer dans leur fonction.
- Vous agissez avec intégrité, vous **respectez la confidentialité** et le secret professionnel. Vous honorez vos engagements et vous vous efforcez d'éviter toute partialité.

- Vous évoluez dans votre travail en remettant en question vos propres performances et en acquérant en permanence de nouvelles idées, compétences et connaissances.
- Vous avez une excellente connaissance du français, la connaissance du néerlandais et/ou de l'allemand est un plus.

Qui sommes-nous?

La Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité (CAAMI) est une Institution Publique de Sécurité Sociale dont la principale mission est de garantir le droit à l'assurance maladie-invalidité obligatoire, et ce, indépendamment de tout obstacle financier, idéologique, socio-économique ou médical. La CAAMI a la particularité d'être gratuite pour ses affiliés.

La CAAMI est une institution dynamique de taille humaine, orientée vers chacun de ses affiliés de manière individualisée, avec une attention particulière sur les populations les plus précarisées.

La CAAMI peut compter sur un personnel pluridisciplinaire qualifié et motivé, engagée dans une approche qualitative des services rendus, et axée sur l'amélioration continue des services.

La CAAMI fonctionne de manière décentralisée et dispose de services régionaux, de bureaux locaux, et de jours permanences .

La CAAMI mène une politique active en matière de diversité et garantit l'égalité des chances, l'égalité de traitement et l'égalité d'accès aux sélections pour tous ceux qui postulent à un emploi.

En choisissant la CAAMI, vous avez la garantie d'être considéré(e) comme une personne, d'avoir de nombreux contacts et d'être valorisé(e) dans un métier concret, orienté directement vers nos affiliés.

Quelles sont les conditions attrayantes?

- **Vous serez engagé en tant que médecin-conseil sur base contractuelle** (contrat de travail à temps partiel) et conformément aux barèmes fixés des médecins-conseils (AR n°35 du 20 juillet 1967 portant le statut des médecins-conseils).
- **Vous signez un contrat fixe** pour un temps partiel (50%) avec possibilité de cumuler.
- **Vous avez un horaire de travail attrayant:** vous organisez votre emploi du temps dans la prestation des 20h par semaine. Vous avez la possibilité de faire une partie du travail à domicile. Vous ne travaillez pas les soirées, les week-ends ou les jours fériés. Vous bénéficiez de 13 jours de congé et 6 jours de récupération par an + de la fermeture des bâtiments entre Noël et Nouvel An.
- **Vous bénéficiez d'avantages :** rémunération brute, chèques-repas (6€/jour presté), assurance de groupe, assurance hospitalisation, indemnité de télétravail, ordinateur portable, smartphone et remboursement des trajets domicile-lieu de travail (transport en commun ou en vélo), réductions intéressantes via benefits@work.
- **Vous bénéficiez d'un accompagnement sur mesure :** vous recevrez une formation théorique, ainsi qu'une formation on-the-job pour obtenir l'accréditation INAMI de médecin-

conseil. Vous pourrez bénéficier de formations spécifiques pertinentes pour augmenter votre expertise et vos compétences en médecine d'assurance.

Lieu d'affection primaire: Bruxelles

Position à remplir à partir du 1 mars 2026

Veuillez envoyer votre CV et une lettre de motivation par courrier électronique à l'adresse suivante: werecruit@caami.be

Date limite pour postuler: 15 mars 2026

Personne de contact: Dr Annick Antierens, Médecin-Directeur: aantierens@caami-hziv.fgov.be